

Dépenses gouvernementales

Le premier ministre (M. Trudeau) et des membres de son cabinet ont entrepris une sorte de croisade à travers le pays pour convaincre les Canadiens de collaborer à la politique de restrictions que le gouvernement leur impose. Sans doute, ils auront beaucoup à faire pour assurer à ce programme la crédibilité souhaitée, notamment si l'on se reporte aux attaques vitupérantes du premier ministre et de ses collègues à l'encontre de toute suggestion d'un contrôle des salaires et des prix. Mais après avoir complètement tourné casaque pour cautionner une politique de contrôle à long terme des prix et des salaires, ils se considèrent eux-même exemptés de toute restriction.

Le premier ministre nous répète continuellement que le peuple du Canada réclamait le leadership voulu en matière économique et que, pour cette raison, il a institué ce nouveau programme. Apparemment, il ne lui vient pas à l'esprit que ce que la population attend de ce leadership, c'est qu'il montre l'exemple, par son esprit d'économie et son sens des responsabilités là où le gouvernement tient les rênes, c'est-à-dire dans ses propres dépenses. Mais plaçons cette question des dépenses gouvernementales sous son vrai jour.

Tout d'abord, point n'est besoin d'être économiste ni même un observateur assidu des affaires du gouvernement pour constater que ses dépenses ne connaissent pratiquement plus de bornes. Entre 1973 et 1974, elles ont passé de 22.402 millions à 28.715 millions de dollars, soit un accroissement de 6,313 millions de dollars en un an. Autrement dit le montant de cet accroissement des dépenses dépasse l'ensemble des dépenses du gouvernement fédéral pour 1958, lesquelles se montaient à 6,176 millions de dollars. Si toutes les dépenses du gouvernement fédéral au cours des 77 premières années de la Confédération étaient additionnées, leur montant total qui représente 27,806 millions de dollars, resterait encore inférieure à la somme dépensée par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année financière.

De 1867 à 1974, les dépenses du gouvernement ont augmenté de 209,247.6 p. 100. En 1974, elles atteignaient le double de ce qu'elles étaient en 1969 soit 3 fois les dépenses de 1961 et plus de 12 fois celles de 1950. Enfin, si la cadence de ses augmentations devait se poursuivre au taux atteint de 1973 à 1974, on verrait ces dépenses doubler en moins de trois ans.

● (2050)

De 1969 à 1974, le niveau général des prix a augmenté d'environ 44 p. 100. Les prix à la consommation ont augmenté de 34 p. 100 et les prix à l'importation d'environ 43 p. 100. En même temps, les prix payés par les gouvernements ont augmenté d'environ 50 ou 51 p. 100 ce qui montre que le gouvernement a été plus tolérant à l'égard des hausses de prix que tout autre secteur et a contribué davantage à l'inflation que tout autre secteur.

En 1974, les dépenses journalières du gouvernement fédéral se situaient au voisinage de 78.7 millions de dollars ce qui donnait 3.3 millions à l'heure, \$54,600 à la minute ou \$910.50 à la seconde. C'est un véritable déluge d'argent.

Quant à la taille de la Fonction publique, en 1970, il y avait un fonctionnaire pour 78 Canadiens. En 1974 le rapport était réduit à un fonctionnaire pour 67 Canadiens.

[M. Hnatyshyn.]

Enfin, en 1970 chaque Canadien homme, femme, enfant a payé en moyenne \$1.06 par jour en impôt personnel au gouvernement fédéral. En 1974, chaque Canadien a payé en moyenne \$2.08 par jour d'impôt fédéral sur le revenu.

Devant une augmentation aussi effarante des dépenses gouvernementales je ne comprends pas que le gouvernement puisse simplement refuser de revoir de fond en comble sa façon de dépenser.

Le Livre blanc sur l'inflation se donne la peine de montrer qu'on ne peut réduire les dépenses gouvernementales ou même modérer leur croissance sans compromettre les paiements de transfert, les programmes d'aide et la qualité du service rendu au public. On ne se demande même pas s'il serait nécessaire de réduire les programmes gouvernementaux pour modérer l'inflation, l'objectif le plus important. Comme l'inflation compromet les programmes gouvernementaux il pourrait être nécessaire de réduire le niveau des services pour pouvoir les maintenir.

L'argument de ce Livre blanc, selon lequel la croissance des dépenses gouvernementales ne peut être freinée, est à mon avis décevant et loin d'être convaincant. Voici une excellente question: à quoi le gouvernement songe-t-il en matière de compression des dépenses? La réponse: rien de bien sérieux.

Si l'on passe en détail les arguments du ministre des Finances dans ce Livre blanc, pour essayer de trouver dans quels secteurs le gouvernement a l'intention de limiter ses dépenses, on en arrive à la conclusion, j'en ai peur, que ce programme ne sera pas un succès, ou que ses résultats sont le cadet des soucis du gouvernement.

Limiter la croissance de l'emploi au gouvernement à 1.5 p. 100, c'est encore permettre à la Fonction publique fédérale d'engager plus de 5,000 nouveaux employés. Toutefois, la déclaration qui concerne la limitation du taux de croissance de l'emploi au gouvernement fédéral se nuance immédiatement d'une allusion à la nécessité d'engager un surcroît de personnel pour la mise en place du programme de contrôle des prix et des salaires et d'autres services prétendument essentiels.

Au cours du débat, le ministre des Finances a déclaré qu'il pensait avoir besoin de quelque 200 personnes de plus dans le cadre des activités de la Commission anti-inflation. Sachant la propension du gouvernement à fonder ses prévisions et ses politiques en matière d'emploi sur la loi de Parkinson, je ne doute pas que ce chiffre soit un simple tremplin pour le développement à venir de cet organisme.

Le gouvernement s'est lancé dans un programme de contrôles portant sur tous les secteurs de la société, et le premier ministre n'a pas fait mystère de ses intentions à cet égard. Il semble de plus en plus certain que le gouvernement sera sous peu obligé de prendre les mesures nécessaires pour appliquer ce programme à tous les Canadiens, et non plus seulement aux groupes et aux personnes choisis à l'origine et dont il est question dans le projet de loi que nous étudions ces jours-ci. Nous nous orientons progressivement, semble-t-il, vers l'intervention la plus massive dans les affaires des particuliers que nous ayons jamais connue au Canada, sauf peut-être en temps de guerre, et la réalisation de ce programme exigera évidemment une administration non moins massive. Ce casse-tête administratif va exiger une quantité énorme de personnel, et je prévois qu'à cause de cela, il sera très difficile de ralentir sensiblement la croissance de la fonction publique.